

Nouveau



Mettre en place des équipes locales accessibles rapidement et aisément, indépendantes de toutes activités commerciales sur les aides techniques, pour l'évaluation et l'accompagnement au choix et à la prise en main des aides techniques pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées



**Porteur du projet**

CNSA

**Partenaires**

24 équipes EQLAAT

**Expérimentateurs franciliens**

Site de l' Espace conseil pour l'autonomie en milieu ordinaire de vie (ESCAVIE) de Savigny-Le-Temple, PAT de Melun, appartenant au Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT) de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF)



77

Autres régions : toutes les régions de France métropolitaine, Guadeloupe et Martinique



2 ans

Lancée le 01/09/2021



11 853 K€ (FISS)



Cahier des charges - Avis CTIS



France entière

Personnes en situation de handicap et personnes âgées pour lesquelles un besoin d'aide technique est identifié

13 000 patients



Publié au Journal officiel le 24/02/2021, modifié le 26/08/2022



**Financement complémentaire :**  
4 forfaits selon la durée d'évaluation, d'accompagnement et la topographie du territoire



ars-idf-art51@ars.sante.fr



**Mots clés :**

personnes handicapées, personnes âgées, autonomie, aides techniques

**Caractère innovant**

L'expérimentation permet de **tester un parcours de prise en charge pluridisciplinaire et coordonné incluant des prestations non prises en charge actuellement par l'Assurance Maladie.** Cette expérimentation s'appuie sur des structures existantes mais offre le cadre à l'émergence de différents modèles organisationnels n'ayant pas encore de telles activités et répondant aux contextes territoriaux.

**Modèle organisationnel****Objet du projet**

L'expérimentation propose une organisation innovante concourant à **l'amélioration de l'accès aux aides techniques et à leur bonne adaptation (pertinence) pour les personnes en situation de handicap et plus particulièrement des personnes âgées** par une prise en charge pluridisciplinaire intégrant des ergothérapeutes et des travailleurs sociaux.

**Population cible**

Personnes en situation de handicap et personnes âgées pour lesquelles un besoin d'aide technique est identifié

**Étapes principales du parcours de soins**

Le projet est structuré autour de 7 étapes :

1. **initiative** : premier contact avec les services dédiés à l'accès aux aides techniques
2. **évaluation** : évaluation des besoins
3. **sélection de la solution d'assistance** : définition de l'accompagnement individuel
4. **sélection de l'équipement** : choix de l'aide technique, type et le cas échéant modèle
5. **autorisation** : obtention du financement
6. **mise en œuvre** : livraison à l'utilisateur, montage et formation
7. **gestion et suivi** : maintenance et vérification périodique

Ces sept étapes sont utilisées comme cadre conceptuel. Leur cardinalité est à apprécier de façon souple.

A chaque étape, l'équipe veillera à la place de la personne et de ses proches aidant. Si des actions complémentaires semblent nécessaires pour la personne (soins, aménagements de logement, accès à des services...), l'équipe orientera la personne vers les professionnels ou services adéquats.

**Acteurs impliqués dans la prise en charge**

A minima ergothérapeutes et travailleurs sociaux + autres professionnels réadaptateurs comme par exemple des paramédicaux rééducateurs (kinésithérapeutes, orthoptistes ou orthophonistes) ou des professionnels médico-techniques (opticiens ou audioprothésistes)

**Modèle financier**

L'expérimentation prévoit la mise en place de **4 forfaits** permettant de prendre en charge 13 000 patients sur la durée de l'expérimentation, et intégrant l'accompagnement, l'évaluation, la coordination, les frais de gestion ainsi que les frais et temps de déplacement des professionnels :

|             | <b>Forfait 10 heures</b> | <b>Forfait 15 heures</b> |
|-------------|--------------------------|--------------------------|
| en plaine   | 607 €                    | 916 €                    |
| en montagne | 632 €                    | 951 €                    |